



Le Compte Missions Ressources 2023 (CMR)

*A quoi la Confédération CFDT
utilise-t-elle ses ressources ?*

CMR Définition, objectifs, présentation

Un outil de compréhension et de transparence

La construction du CMR répond à deux objectifs :

- le premier est de proposer une lecture plus aisée de l'ensemble des activités de la Confédération (comptes consolidés). En effet, il permet de passer d'une comptabilité par nature (comptabilité générale et compte de résultat) à une affectation par missions ou activités (élaborée à partir de la comptabilité analytique). L'ensemble des ressources du CMR est égal à l'ensemble des produits du compte de résultat et l'ensemble des charges est égal à l'ensemble des coûts affectés à chaque mission. Les résultats du compte de résultat et du CMR sont identiques ;
- le deuxième est de faciliter la présentation et le rapport que la Confédération fait de l'utilisation des **sommes issues du Fonds du financement du dialogue social auprès de l'AGFPN**.

La construction du CMR consolidé

Le CMR est établi à partir du compte de résultat consolidé. La ventilation des charges du compte de résultat entre les différents postes d'emplois du CMR a été effectuée directement à partir de la comptabilité analytique des différentes entités (voir liste page suivante), à l'exception de certains axes analytiques qui ont été retirés pour être ventilés sur les différents postes d'emplois en fonction d'une clé de répartition :

- les frais de personnel affectés aux activités ;
- les loyers et charges ;
- les charges et projets informatiques.

Les ressources du CMR consolidé sont établies à partir des comptes de résultat de chaque établissement par lecture directe (sauf cas particulier). C'est le cas des revenus patrimoniaux qui regroupent les produits financiers, les produits exceptionnels relatifs aux cessions de valeurs mobilières de placements et le chiffre d'affaires des SCI. Les autres produits comprennent les autres produits d'exploitation et le report des ressources non utilisées. Les ressources externes comprennent les subventions reçues.

▪ Le périmètre

Les entités actives incluses dans le périmètre de la consolidation pour le CMR sont au nombre de 12. La Confédération, constituée de 7 établissements comptable, est l'entité consolidante.

Liste des entités consolidées

Forme juridique	N° Siren	Siège Social
Association AGI	349 904 839	47-49, avenue Simon Bolivar, 75950 Paris Cedex 19
Association Bierville	319 073 425	10, route des Nations, 91690 Boissy la Rivière
Association Espace Belleville	334 722 378	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19
Association Institut Belleville	328 142 237	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19
Association ISEFOJ	447 807 066	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19
Confédération	784 409 930	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19
Domaine de Bierville (EURL)	477 876 130	10, route des Nations, 91690 Boissy la Rivière
GIE Belleville	334 993 748	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19
GIE Presse	334 993 730	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19
GIE Villette	334 993 755	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19
SCI Flandre-Jaurès	398 216 051	12, rue des dunes, 75019 Paris
SCI Loire-Jaurès	395 201 340	12, rue des dunes, 75019 Paris

▪ L'extraction de la base de données

A l'exception des Sociétés Civiles Immobilières (SCI), l'ensemble de la comptabilité est tenu en interne par le service comptabilité. Pour réaliser le CMR consolidé, nous avons procédé à une extraction des entités comptables de la Confédération. 141 526 lignes d'écritures comptables ont été extraites pour l'exercice 2023. Pour les SCI, le travail a été effectué directement à partir de la balance et du compte de résultat. L'activité des SCI a été affectée à la gestion patrimoniale (charges et produits) à l'exception d'évènements particuliers comme la vente d'un actif immobilier.

▪ Le traitement des axes analytiques

Une écriture comptable comprend une ligne budgétaire. Un tableau d'affectation des lignes budgétaires a été réalisé au sein du service financier de la CFDT. Un groupe de travail a établi un tableau d'affectation des lignes budgétaires aux emplois. Il est stable depuis plusieurs années.

▪ La répartition des écritures

Les écritures ont été affectées en fonction de leur ligne analytique. Par exemple, les frais concernant l'affranchissement de CFDT Magazine ont pour ligne analytique PROUAFF (Presse ROUtage AFFranchissement). Grâce au tableau d'affectation des lignes budgétaires, cette charge est affectée à la mission Communiquer.

- **La répartition de la masse salariale et les ventilations particulières**

Les charges de personnel ont été réparties en fonction de l'activité des services. La clé issue de cette répartition est utilisée pour ventiler les frais de personnel (non directement affectables aux missions du CMR), les loyers et charges ainsi que les charges informatiques.

La présentation du CMR

Le CMR présente ainsi d'un côté :

- **Les emplois**, c'est-à-dire, ce que nous faisons de nos ressources. Nous utilisons nos ressources pour nos missions syndicales (Agir, Communiquer, Défendre les adhérents, Développer, Diriger collectivement l'organisation, Former et Structurer) afin de fonctionner et mener une politique patrimoniale garante de notre autonomie.
- **Les ressources** dont nous disposons sont principalement internes mais aussi externes.

CMR Côté emploi des ressources

Les missions

▪ Agir

Cela regroupe tous les travaux au service de l'action revendicative. Le champ d'investigation est large (travail et droit du travail, emploi, parcours et formations professionnels, protection sociale, dialogue social et vie au travail, etc.), national (avec l'Outre Mer), européen et international.

▪ Communiquer

Il s'agit de l'information des adhérents et militants (CFDT Magazine, Syndicalisme Hebdo, l'espace adhérent en ligne) et de la communication auprès du grand public (cfdt.fr, tracts et affiches, campagnes, etc.). La communication - autour des positions de la CFDT, de ses valeurs et de ses actions - est fondamentale pour notre syndicalisme d'adhérents afin d'élargir notre base de sympathisants et d'électeurs aux élections professionnelles. L'information (actualité sociale et juridique, infos pratiques...) est également un droit dont bénéficie chaque adhérent à la CFDT.

▪ Défendre les adhérents

Ce pôle est consacré à la défense des adhérents et l'on y retrouve les principales actions prises en charges par la Caisse Nationale d'Action Syndicale ainsi qu'une partie du service juridique confédéral.

▪ Développer

Cela regroupe l'ensemble des actions assurant le développement et le renouvellement de la CFDT (développement syndical, délégation jeunes, promotion auprès des organisations CFDT des politiques de développement, pratiques syndicales de proximité en direction des salariés et adhérents, etc.).

▪ Diriger

Diriger recouvre le fonctionnement des instances statutaires (Congrès confédéral, Conseil national, Bureau national) nécessaires à l'échange, aux débats et à la prise de décisions collectives dans la CFDT.

▪ Former

Cela concerne l'ensemble des actions de formation économique, sociale et syndicale des salariés.

▪ Structurer

Cette mission regroupe les moyens déployés pour aider les syndicats et structures CFDT à mieux s'organiser, se structurer et fonctionner.

Le fonctionnement

On y décompte les coûts de gestion nécessaires à la mise en place des missions de la Confédération et à son fonctionnement.

La gestion patrimoniale

La Confédération a mis en place une politique immobilière et de placements afin d'assurer son indépendance et son autonomie.

CMR côté ressources

Les ressources internes

Les ressources internes sont principalement constituées des cotisations des adhérents CFDT : part CNAS, part confédérale et parts nationales – information, organisation et solidarité syndicale mondiale – dont la gestion mutualisée est confiée à la Confédération.

Les revenus du patrimoine constituent l'autre source de revenus internes de la CFDT (revenus des Sociétés Civiles Immobilières et placements financiers).

Les autres ressources internes sont les prestations de services (loyers, presse, CFDT Diffusion etc.), les reprises sur amortissements et provisions.

Les ressources externes

Les ressources externes proviennent essentiellement de concours publics et subventions extérieures pour des actions spécifiques : AGFPN pour le financement du dialogue social, Direction Générale du Travail pour des missions d'intérêt général, CNAM pour la prévention des accidents du travail et maladies professionnelles. Il faut noter que ces fonds, attribués à la Confédération, font l'objet d'une redistribution très importante aux organisations fédérales et régionales CFDT.

Les ressources exceptionnelles

Les ressources exceptionnelles comprennent toutes les ressources aléatoires ou qui ne font pas partie des ressources habituelles.

Le déficit / Le bénéfice

Le déficit de l'exercice correspond aux ressources à mobiliser pour couvrir les dépenses d'une année (missions, fonctionnement, gestion patrimoniale) qui excèdent les fonds disponibles de l'année et sont *in fine* couvertes par les réserves de la Confédération. Le bénéfice, au contraire, correspond aux ressources qui n'ont pas été mobilisées dans le cadre de l'exercice budgétaire.

Compte Missions Ressources

Comptes consolidés - Exercice 2023 (Valeurs exprimées en K€)

EMPLOIS

Missions	67 910
Agir	26 051
Communiquer	10 062
Défendre les adhérents	12 065
Développer	1 858
Diriger	3 958
Former	7 416
Structurer	6 500
Fonctionnement	10 680
Gestion patrimoniale	2 860
TOTAL DES EMPLOIS	81 450

RESSOURCES

Ressources internes	46 232
Cotisations	24 967
Prestations de services	6 557
Reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges	1 615
Autres produits	1 150
Revenus patrimoniaux	11 943
Ressources externes	29 331
Ressources exceptionnelles	0
Déficit	5 888
TOTAL DES RESSOURCES	81 450

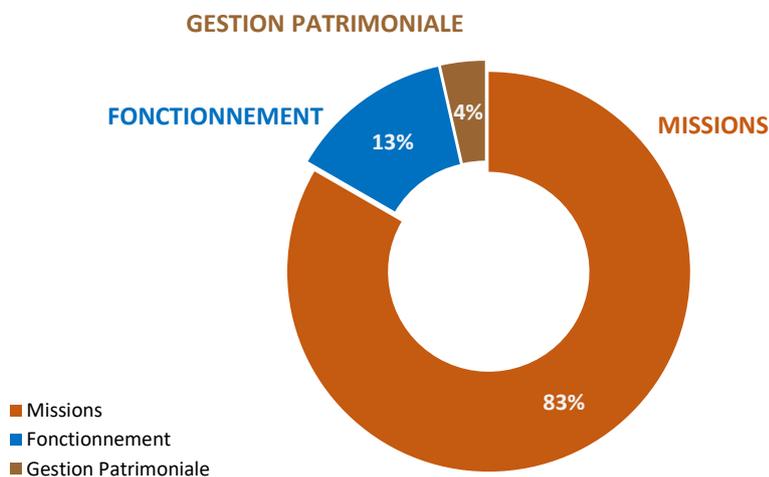
A quoi employons-nous nos ressources ?

83% de nos ressources sont consacrés aux missions, 13% sont utilisés pour le fonctionnement et 4 % servent, cette année, à mettre en œuvre la gestion patrimoniale.

Répartition des EMPLOIS

EMPLOIS	Montant	Pourcentage	Montant N-1	Pourcentage N-1
Missions	67 910 K€	83,4%	60 054 K€	75,7%
Fonctionnement	10 680 K€	13,1%	8 374 K€	10,6%
Gestion Patrimoniale	2 860 K€	3,5%	10 859 K€	13,7%
Bénéfice	0 K€	0,0%	0 K€	0,0%
TOTAL	81 450 K€	100,0%	79 287 K€	100,0%

Les pourcentages dans les graphiques sont arrondis à l'entier

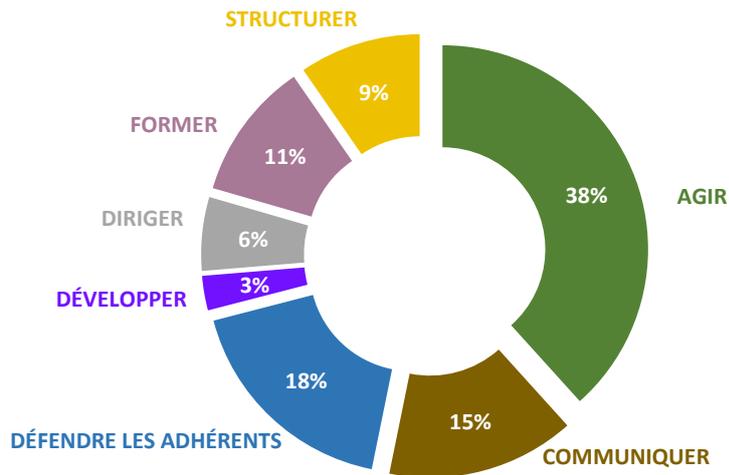


A nos missions

68 MILLIONS y sont consacrés.

Répartition entre les différentes missions

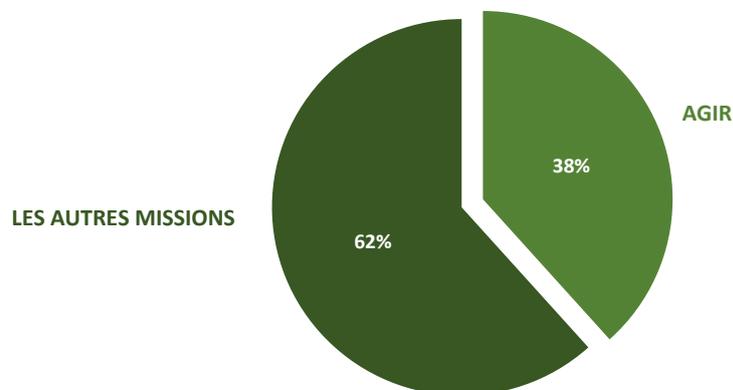
MISSIONS	Montant 2023	Pourcentage 2023	Montant 2002	Pourcentage 2002
Agir	26 051 K€	38,4%	24 941 K€	41,50%
Communiquer	10 062 K€	14,8%	9 148 K€	15,20%
Défendre les adhérents	12 065 K€	17,8%	5 678 K€	9,50%
Développer	1 858 K€	2,7%	2 249 K€	3,70%
Diriger	3 958 K€	5,8%	6 317 K€	10,50%
Former	7 416 K€	10,9%	5 620 K€	9,40%
Structurer	6 500 K€	9,6%	6 102 K€	10,20%
TOTAL	67 910 K€	100,0%	60 054 K€	100,0%



Agir

26 MILLIONS sont utilisés pour **Agir** c'est-à-dire, agir sur l'ensemble de notre activité revendicative. **38%** des ressources sont consacrés à nos missions pour Agir : agir sur le travail, l'emploi, la formation professionnelle, les droits des travailleurs, la protection sociale, les conditions et la vie au travail, en France mais aussi en Europe et dans le monde.

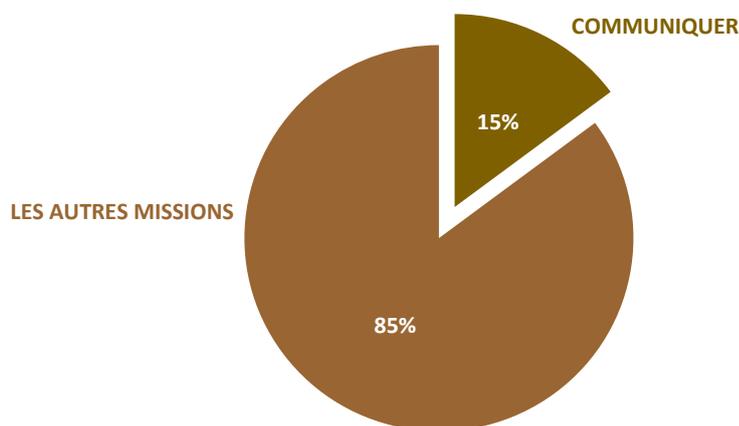
La part d'AGIR dans les missions



Communiquer

10 MILLIONS sont utilisés pour **Communiquer**. On retrouve, par exemple, dans cette mission la fabrication et l'expédition des publications confédérales, les développements du site CFDT.fr et de l'espace adhérent.

La part de COMMUNIQUER dans les missions

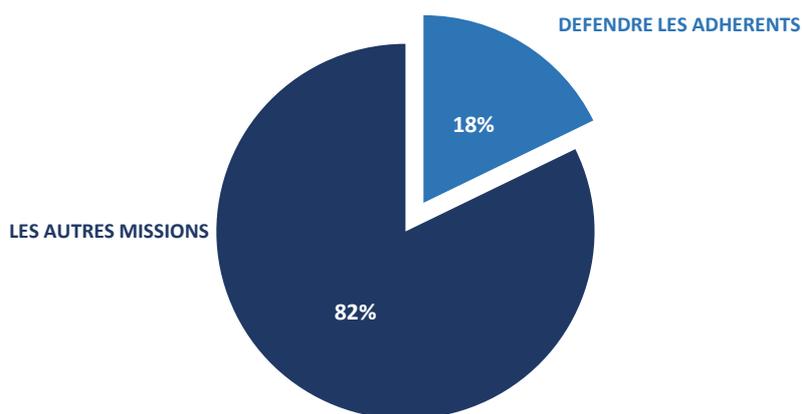


Défendre les adhérents

12 MILLIONS sont utilisés pour **Défendre les adhérents**.

Il s'agit principalement de l'ensemble des prestations de la CNAS autour de la caisse de grève, de la défense du droit syndical, de la défense juridique des adhérents, et du service téléphonique Réponses à la carte. L'action du Service juridique confédéral est aussi largement affectée à cette mission.

La part de DÉFENDRE LES ADHÉRENTS dans les missions

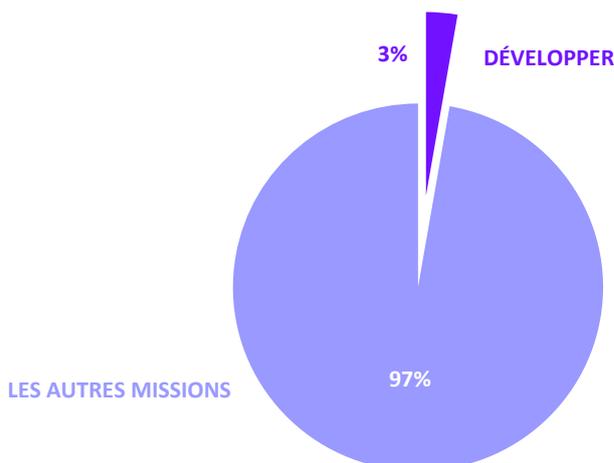


Développer

1,9 MILLIONS sont consacrés au **développement**.

Il s'agit essentiellement des financements du Fonds d'organisation syndicalisation (FOS) CFDT qui complète le financement des organisations et des syndicats pour des actions de développement. S'y ajoutent deux prestations de la CNAS pour financer des actions à destination des salariés les plus éloignés du syndicalisme et la négociation de protocoles préélectoraux.

La part de DÉVELOPPER dans les missions

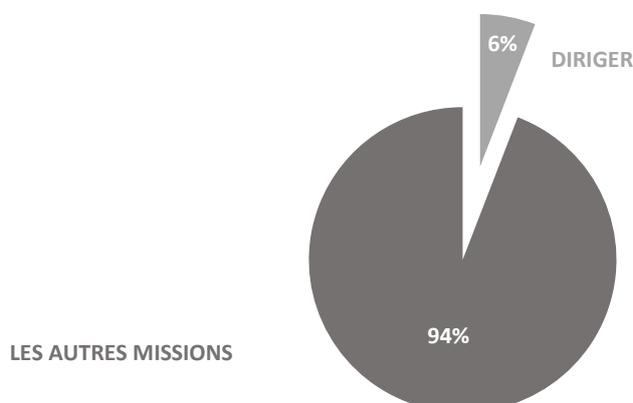


Diriger

4 MILLIONS sont utilisés pour **Diriger**.

La mission **Diriger** représente **6%** des dépenses totales. Cela recouvre essentiellement le fonctionnement des instances collectives d'échanges et de décisions (Conseil national, Bureau national).

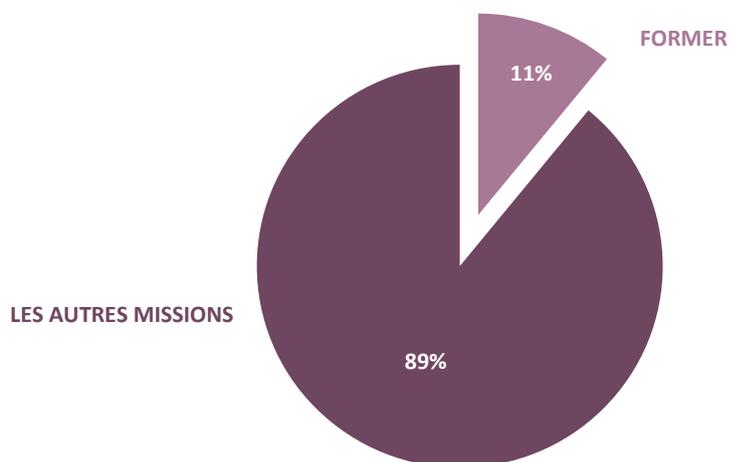
La part de DIRIGER dans les missions



Former

7,5 MILLIONS sont utilisés pour la formation économique, sociale et syndicale des adhérents, des militants et des responsables.

La part de FORMER dans les missions

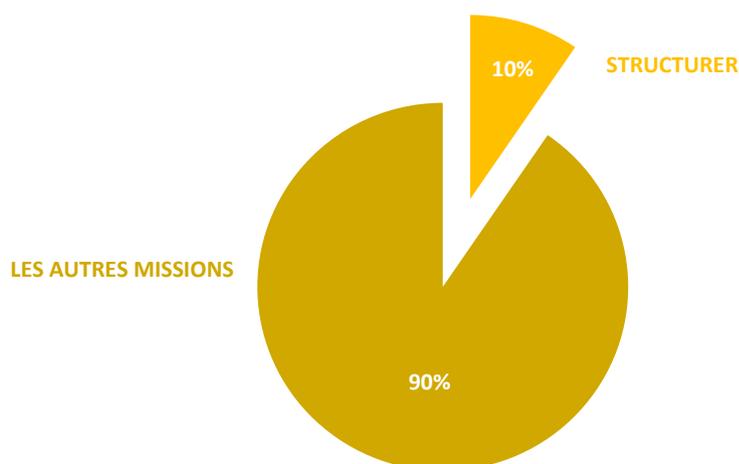


Structurer

6,5 MILLIONS sont utilisés pour Structurer.

Structurer utilise **10%** des ressources consacrées à nos missions. Cela regroupe les moyens déployés pour aider les syndicats et structures Cfdt à mieux s'organiser, se structurer et fonctionner.

La part de STRUCTURER dans les missions

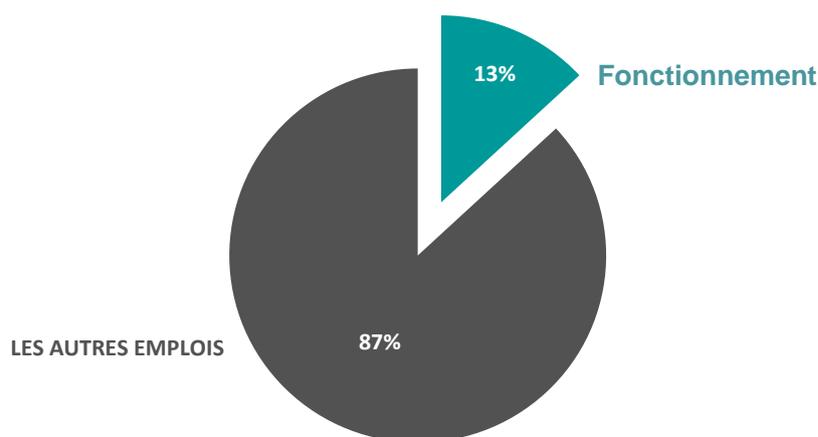


A notre fonctionnement

10,6 MILLIONS sont utilisés pour le **fonctionnement**.

Le **fonctionnement** représente 13% des dépenses. On y décompte les coûts de gestion nécessaires à la mise en place des missions de la Confédération (l'entretien et amortissements de l'immeuble Belleville, sa maintenance etc.) ou encore le personnel des fonctions supports de la Confédération (ressources humaines, gestion et comptabilité, etc.).

La part du FONCTIONNEMENT

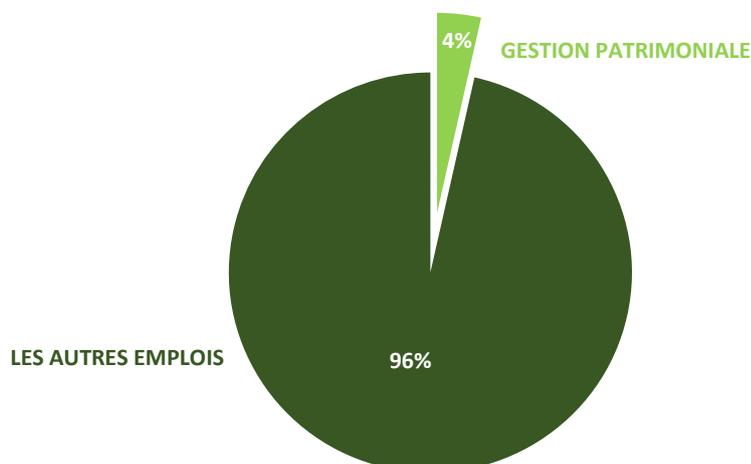


A notre gestion patrimoniale

2,8 MILLIONS sont utilisés pour la **gestion du patrimoine**.

La **gestion patrimoniale** représente **3,5 %** des dépenses. Il s'agit de la gestion de la politique immobilière et de placements mise en place par la Confédération afin d'assurer son indépendance.

La part de la GESTION PATRIMONIALE



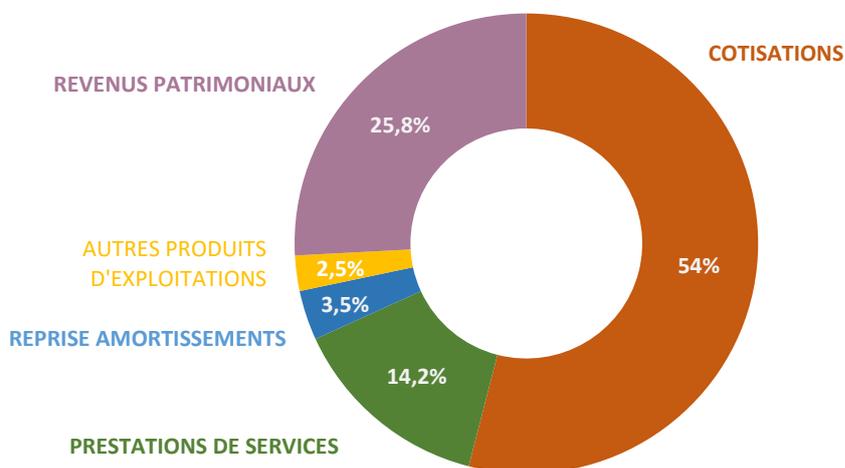
LES RESSOURCES : 81 MILLIONS

Les ressources internes 2023

La répartition des ressources internes

RESSOURCES INTERNES	MONTANT	POURCENTAGE	Montant N-1	Pourcentage N-1
Cotisations	24 967 K€	54%	23 762 K€	57%
Prestation de services	6 557 K€	14,2%	6 579 K€	15,7%
Reprise sur amortissement et transfert de charges d'exploitation	1 615 K€	3,5%	2 400 K€	5,7%
Autres produits d'exploitation + report ressources non utilisé	1 150 K€	2,5%	951 K€	2,3%
Revenus patrimoniaux	11 943 K€	25,8%	8 332 K€	19,8%
TOTAL	46 232 K€	100,0%	42 024 K€	100,0%

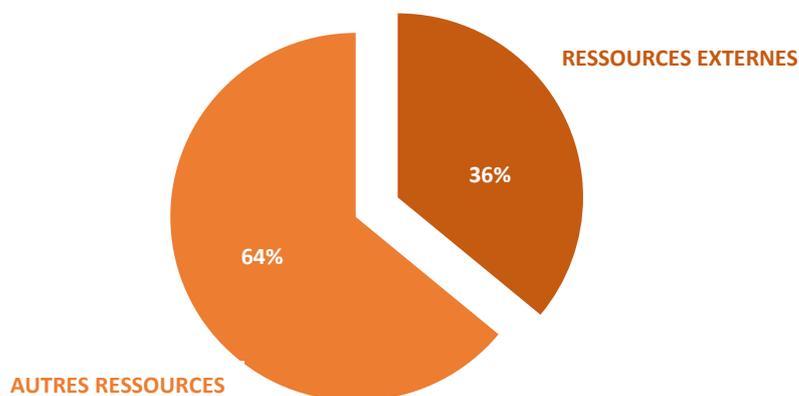
Si les cotisations (uniquement part de la cotisation versée à la Confédération, à la CNAS, à SSM, et au FOS) représentent, avec plus de 24,9 millions, 54 % des ressources internes, elles constituent 31 % des ressources totales. Les revenus patrimoniaux, avec 11,9 millions, représentent 26% des ressources internes et 15 % des ressources totales.



Les ressources externes 2023

Les ressources externes (29,3 millions) représentent 36% des ressources.

RESSOURCES EXTERNES dans le total des ressources



Les ressources totales 2023

57% des ressources sont d'origine **interne**, **36%** des ressources sont d'origine **externe**. Le déficit représente 7% du total des ressources

La répartition des ressources 2023

RESSOURCES	MONTANT	POURCENTAGE	MONTANT N-1	POURCENTAGE N-1
Ressources internes	46 232 K€	56,76%	42 024 K€	63,27%
Ressources externes	29 331 K€	36,01%	29 384 K€	36,67%
Ressources exceptionnelles	0 K€	0,00%	91 K€	0,07%
Déficit	5 888 K€	7,23%	7 789 K€	0,00%

